

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	11
STRUCTURE DE L'OUVRAGE	13
CHAPITRE 1	15
ORIGINE ET QUALIFICATION JURIDIQUE	15
L'origine des licences Creative Commons	16
Pour quels types de contenus ?	18
Le fonctionnement comparé du système « classique » et des licences Creative Commons	19
Ce que les licences Creative Commons ne sont PAS	21
Œuvres diffusées sous licence Creative Commons et œuvres tombées dans le domaine public	21
Licence Creative Commons et œuvres « libre de droits »	22
Comment qualifier l'opération juridique ?	23
Un contrat d'adhésion ?	23
Contrat de louage ou de prêt ?	23
Un contrat innommé (ou « sui generis ») ?	24
Qu'en disent les tribunaux ?	25
Droit d'auteur « classique » et Creative Commons s'excluent-ils mutuellement ? 28	
La réponse théorique	28
La mise en œuvre pratique	29
Les certitudes.....	29
Celui qui utilise l'œuvre doit pouvoir prouver qu'elle a été diffusée sous licence Creative Commons	29
En cas d'utilisation au-delà de l'autorisation concédée par la licence, le tribunal pourra appliquer les règles classiques du droit d'auteur.....	31
Les zones de flou.....	32
Le flou lié aux droits moraux de l'auteur	32
Creative Commons et litiges.....	37
CHAPITRE 2	41
LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	41
Le mécanisme	42
Le « Donneur de licence » et « Vous »	42
Pourquoi ne pas parler « d'Auteur » ?	42
Les combinaisons d'autorisations accordées par l'auteur	45
La signification des pictogrammes	45
Toutes les combinaisons existent-elles ?	46
Les 6 licences proposées	47
LICENCE 1 - ATTRIBUTION (CC-BY)	48
Ce qui doit être respecté	49
Ce qui est autorisé	49
Ce qui est interdit	49
Ce qu'il faut veiller à faire en cas de partage de l'oeuvre.....	50
Ce qu'il faut garder à l'esprit	50
LICENCE 2 - ATTRIBUTION + « SHARE ALIKE » (CC-BY-SA)	51
Ce qui doit être respecté	52
Ce qui est autorisé	52

Ce qui est interdit.....	52
Ce qu'il faut veiller à faire en cas de partage de l'oeuvre	52
Ce qu'il faut garder à l'esprit.....	52
Une affaire célèbre aux USA	53
Une affaire en Israël.....	55
LICENCE 3 - ATTRIBUTION – PAS DE MODIFICATION (CC-BY-ND).....	56
Ce qui est autorisé	56
Ce qui est interdit.....	57
LICENCE 4 - ATTRIBUTION + PAS D'UTILISATION COMMERCIALE (CC-BY-NC).....	57
Les principes	57
Ce qui est autorisé	58
Ce qui est interdit.....	58
Mais qu'est-ce qu'une « utilisation commerciale » ?.....	58
Que disent les licences Creative Commons elles-mêmes ?.....	59
Que disent les internautes (créateurs ou utilisateurs) ?.....	62
Que disent les juges ?	65
Que dit la doctrine ?	68
Que retenir ?.....	69
LICENCE 5 - ATTRIBUTION – PAS D'UTILISATION COMMERCIALE – PARTAGE DANS LES MÊMES CONDITIONS (CC-BY-NC-SA)	69
LICENCE 6 - ATTRIBUTION + PAS D'UTILISATION COMMERCIALE + PAS DE MODIFICATION – CC-BY-NC-ND	72
Une affaire judiciaire.....	72
SYNTHÈSE	73
Que signifie « CC+ » ?	76
Que signifie « CCO » ?	76
Quelle est la durée des licences Creative Commons ?.....	77
Et si l'utilisateur « manque à ses obligations » ?.....	78
Comment gérer les utilisations qui ne sont pas accordées ?	79
L'auteur peut-il modifier lui-même l'étendue des licences « types » ?.....	82
CHAPITRE 3	83
À L'ATTENTION DES AUTEURS D'OEUVRES	83
Suis-je bien l'auteur (et le SEUL auteur) de l'œuvre que j'envisage de diffuser ?..	84
Ne suis-je pas membre d'une société de gestion collective ?	84
Comment choisir la licence applicable à l'œuvre que je souhaite diffuser ?	85
Les explications données sur le site des Creative Commons.....	85
Infographie	85
Comment matérialiser cette licence au moment de diffuser mon œuvre ?.....	88
Puis-je modifier les conditions d'utilisation après la première diffusion de l'oeuvre ?.....	90
Les certitudes	91
L'incertitude	91
Et en pratique ?	91
Puis-je vendre mon œuvre en parallèle ?	92
CHAPITRE 4	95
À L'ATTENTION DES UTILISATEURS D'ŒUVRES	95
Ce qu'il faut TOUJOURS garder à l'esprit	96
Ce que vous ne pourrez JAMAIS faire	97
Première question à vous poser : « L'utilisation que je fais de l'œuvre est-elle commerciale ? »	98

Le principe.....	98
Et à l'avenir ?.....	98
Seconde question à vous poser : « Ai-je l'intention de modifier l'œuvre ? »	99
Quelle est l'étendue de mon obligation de vérification ?	99
Pour synthétiser - Infographie	101
CHAPITRE 5.....	103
AVANTAGES ET DÉSAVANTAGES DE LA DIFFUSION SOUS LICENCE CREATIVE COMMONS	103
Les avantages d'une diffusion sous licence Creative Commons	104
Une visibilité accrue des œuvres diffusées	104
Une réduction des coûts d'intermédiaire	105
Le développement de certaines synergies	106
La mise en commun des connaissances	106
Les risques d'une diffusion sous licence Creative Commons	107
L'éventuel conflit avec certaines règles impératives du droit d'auteur « classique ».....	107
Licence CCO et droit impératif au respect de la paternité sur l'œuvre	107
Licences Creative Commons et intégrité de l'oeuvre	108
Creative Commons et cession globale des œuvres futures	109
Obligation de cession triplement délimitée.....	110
Creative Commons et droit de repentir ou de retrait	110
Les difficultés de traduction ou de détermination de la loi applicable	110
L'absence de définition claire des termes d'utilisation « commerciale »	112
Les éventuels conflits de licences	114
Les difficultés de qualification.....	115
Une dérive des véritables bénéficiaires du système	115
Pour les auteurs, l'absence de traçabilité	116
Pour les utilisateurs, l'absence d'exclusivité	119
Pour les auteurs, les conséquences fiscales et sociales	119
Pour les utilisateurs, une insécurité quant à la responsabilité.....	120
EN GUISE DE CONCLUSION.....	123
BIBLIOGRAPHIE.....	126
REMERCIEMENTS.....	129